

Flash Economie

20 mai 2020 - 614

La « politique économique d'après » en France : la tentation d'aggraver les erreurs du passé

Il faut craindre que ce que beaucoup suggèrent pour la « politique économique d'après » la crise du Covid en France ne conduise qu'à aggraver les erreurs de politique économique du passé et les problèmes structurels induits de l'économie française.

Faut-il en effet :

- accroître encore le poids des dépenses publiques alors qu'on ne voit pas de lien entre ce poids et la qualité des systèmes de santé, d'éducation, d'aide au logement... ?
- « Taxer les riches », alors que le poids élevé de la taxation du capital en France avant les réformes récentes avait découragé les Français de financer les entreprises ?
- Financer des politiques redistributives plus généreuses par une taxation élevée des entreprises, alors que cette taxation élevée a conduit à un taux d'emploi anormalement faible qui accroît les inégalités de revenu avant redistribution ?

Evitons de tomber, pour des raisons politiques et symboliques, dans ces facilités, alors que les bonnes pistes sont connues : améliorer les compétences, moderniser les entreprises, accroître l'efficacité de l'Etat...

Patrick Artus
Tel. (33 1) 58 55 15 00
patrick.artus@natixis.com
 [@PatrickArtus](https://twitter.com/PatrickArtus)

www.research.natixis.com

Trois pistes pour les « politiques économiques d'après » dont on sait qu'elles sont des fausses pistes

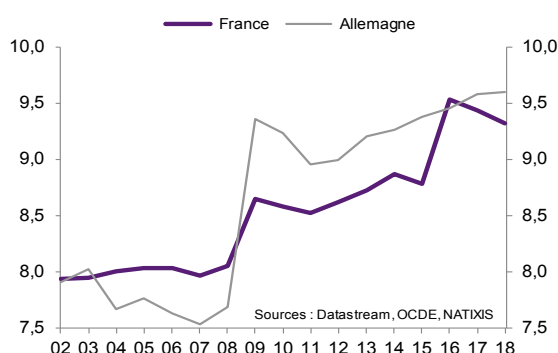
1. Faut-il accroître les dépenses publiques, particulièrement dans la santé, l'éducation, l'aide au logement ?

On sait que l'hôpital manque de moyens, que les salaires dans la santé et l'éducation sont anormalement bas (autour de 20% plus bas que dans les autres pays de l'OCDE), que les conditions de logement de beaucoup de Français sont mauvaises (3 millions de Français ont un logement sans confort ou trop petit, 5,5 millions de Français ont un problème financier pour se loger).

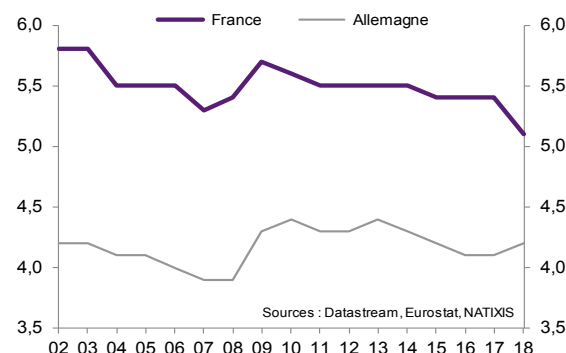
On entend donc souvent proposer une hausse des dépenses publiques de santé, d'éducation, d'aide au logement. Mais l'Allemagne ne dépense pas plus que la France pour la santé (graphique 1a) alors qu'il y a 600 lits d'hôpital pour 100 000 habitants en France et 800 en Allemagne ; la France dépense plus que l'Allemagne pour l'éducation (graphique 1b), alors que le taux de chômage des jeunes de l'Allemagne est beaucoup plus faible que celui de la France (graphiques 1c/d), que le score PISA de l'Allemagne est supérieur à celui de la France (500 contre 494 pour l'enquête 2018) ; la France dépense plus que l'Allemagne pour les aides au logement (graphique 1e).

Il est donc très improbable que l'insuffisance des dépenses publiques soit l'origine des problèmes de la France.

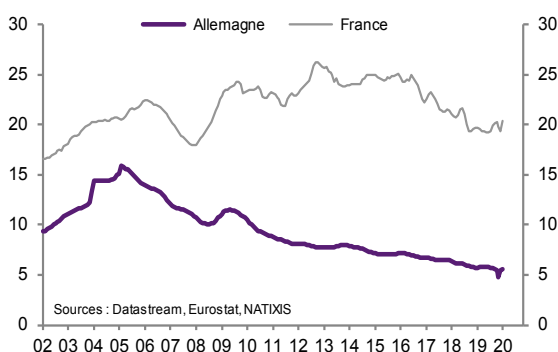
Graphique 1a
Dépenses publiques de santé
(en % du PIB valeur)



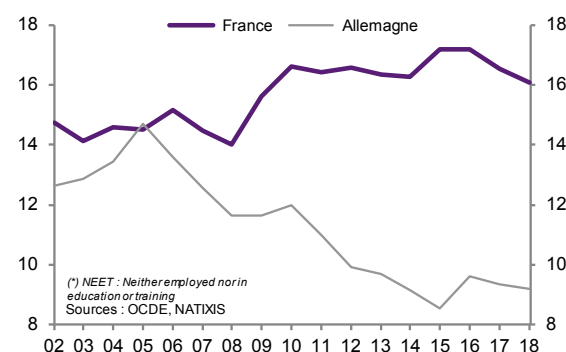
Graphique 1b
Dépenses publiques d'éducation
(en % du PIB valeur)



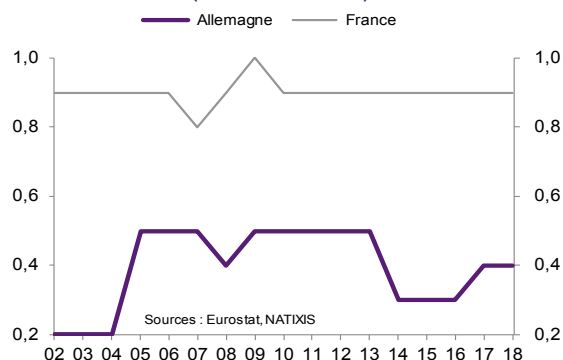
Graphique 1c
Taux de chômage des jeunes âgés de moins de 25 ans (en %)



Graphique 1d
Pourcentage des jeunes âgés de 15 à 29 ans
déscolarisés sans emploi* (en %)



Graphique 1e
Dépenses publiques de logement
(en % du PIB valeur)



2. Faut-il « taxer les riches » ?

Les réformes récentes ont fortement réduit la taxation du revenu du capital et du capital financier en France (tableau 1) même si elle reste supérieure à celle des autres pays de l'OCDE.

Tableau 1 : taux d'imposition des revenus du capital (en %)

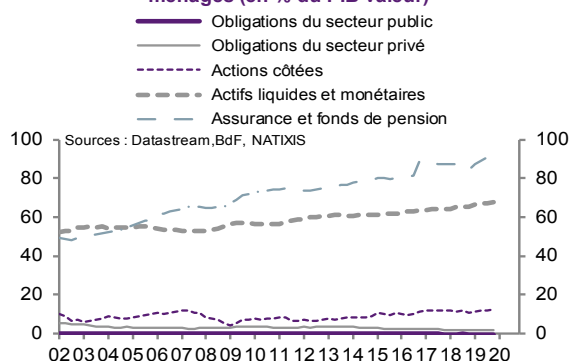
Année	Etats-Unis	Royaume-Uni	Allemagne	France	Espagne	Italie	Suède	Japon
2002	42,3	25,0	25,6	35,6	27,2	12,5	30,0	43,6
2003	19,6	25,0	25,6	33,5	23,0	12,5	30,0	43,6
2004	19,7	25,0	23,7	29,0	23,0	12,5	30,0	10,0
2005	19,7	25,0	22,2	32,3	23,0	12,5	30,0	10,0
2006	19,8	25,0	22,2	32,7	23,0	12,5	30,0	10,0
2007	19,7	25,0	23,7	32,7	18,0	12,5	30,0	10,0
2008	19,7	25,0	26,4	29,0	18,0	12,5	30,0	10,0
2009	19,7	25,0	26,4	30,1	18,0	12,5	30,0	10,0
2010	20,0	36,1	26,4	30,1	19,0	12,5	30,0	10,0
2011	20,0	36,1	26,4	35,3	19,0	12,5	30,0	10,0
2012	19,9	36,1	26,4	38,5	27,0	20,0	30,0	10,0
2013	28,6	30,6	26,4	44,0	27,0	20,0	30,0	10,1
2014	28,6	30,6	26,4	44,0	27,0	20,0	30,0	20,3
2015	28,5	30,6	26,4	44,0	23,5	26,0	30,0	20,3
2016	28,5	38,1	26,4	44,0	23,0	26,0	30,0	20,3
2017	28,5	38,1	26,4	44,0	23,0	26,0	30,0	20,3
2018	29,2	38,1	26,4	34,0	23,0	26,0	30,0	20,3
2019	29,3	38,1	26,4	34,0	23,0	26,0	30,0	20,3
2020	29,2	38,1	26,4	34,0	23,0	26,0	30,0	-

Sources : OCDE, NATIXIS

Faut-il à nouveau revenir à une taxation très élevée du capital, **alors qu'on sait qu'elle décourage les Français d'investir dans les entreprises** (qui veut détenir une action si le taux total d'imposition des dividendes atteint 80% ou plus, ce qui était le cas avant ?).

Le **graphique 2** montre **la faible part de l'épargne des ménages français prêtée aux entreprises**, par rapport aux liquidités et à l'assurance-vie.

Graphique 2
France : encours d'actifs détenu par les ménages (en % du PIB valeur)



3. Faut-il accroître la pression fiscale sur les entreprises pour avoir des politiques redistributives plus généreuses ?

Les politiques redistributives (qu'on peut mesurer par l'écart entre l'indice de Gini des inégalités de revenu avant et après redistribution, **tableau 2**) **sont déjà très généreuses en France**, et sont financées essentiellement par un niveau très élevé de cotisations sociales des entreprises (**graphique 3**).

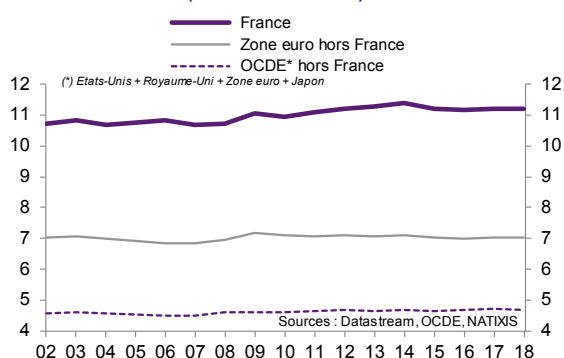
Tableau 2 : taille des politiques redistributives* (population totale, échelle de 0 à 1)

Année	Etats-Unis	Royaume-Uni	Allemagne	France	Italie	Espagne	Suède	Japon
2002	0,104	0,151	0,205	0,204	0,167	0,125	0,201	0,113
2003	0,108	0,154	0,210	0,205	0,174	0,125	0,199	0,122
2004	0,124	0,155	0,214	0,203	0,181	0,125	0,198	0,126
2005	0,106	0,153	0,201	0,197	0,180	0,125	0,190	0,129
2006	0,102	0,147	0,207	0,191	0,172	0,125	0,183	0,133
2007	0,110	0,146	0,200	0,192	0,173	0,125	0,175	0,139
2008	0,108	0,150	0,209	0,190	0,172	0,136	0,167	0,146
2009	0,120	0,162	0,206	0,200	0,179	0,153	0,175	0,152
2010	0,119	0,170	0,203	0,202	0,185	0,166	0,172	0,154
2011	0,119	0,170	0,214	0,203	0,181	0,164	0,162	0,156
2012	0,117	0,173	0,212	0,210	0,184	0,175	0,161	0,158
2013	0,117	0,169	0,216	0,210	0,190	0,178	0,159	0,160
2014	0,114	0,162	0,211	0,217	0,186	0,181	0,155	0,163
2015	0,116	0,160	0,211	0,221	0,191	0,180	0,154	0,165
2016	0,116	0,155	0,211	0,225	0,189	0,175	0,153	0,165
2017	0,115	0,149	-	-	-	-	0,152	-

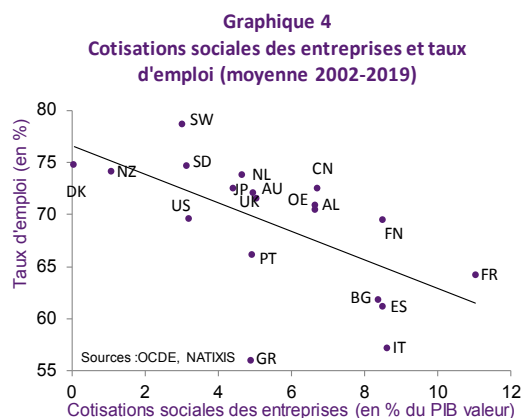
(*) Ecart entre les indices de GINI des inégalités de revenu avant et après redistribution

Sources : OCDE, NATIXIS

Graphique 3
Cotisations sociales des entreprises (en % du PIB valeur)



Or, un poids élevé des cotisations sociales des entreprises est associé à un taux d'emploi faible (graphique 4), et déclenche donc un cercle vicieux puisque le taux d'emploi faible accroît les inégalités de revenu avant redistribution.



Synthèse : réfléchir aux bonnes pistes

Accroître le poids des dépenses publiques, augmenter la taxation du revenu du capital, accroître les impôts des entreprises pour financer des politiques redistributives plus généreuses, ce que la France a fait depuis 50 ans, ne sont donc certainement pas de bonnes pistes pour les « politiques économiques d'après ».

Réfléchissons plutôt :

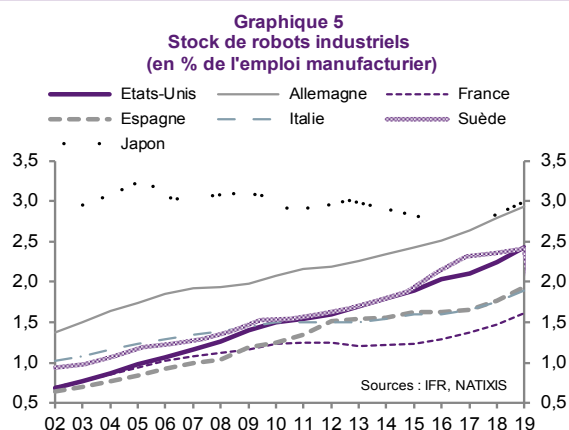
- à améliorer les compétences (tableau 3) ;

Tableau 3 : enquête PIAAC de l'OCDE, score global par score décroissant (numératie et littéracie, 2016)

Rang	Pays	Score
1	Japon	292,2
2	Finlande	284,9
3	Pays-Bas	282,2
4	Suède	279,1
8	Allemagne	270,8
9	Canada	269,5
10	Royaume-Uni	267,2
11	États-Unis	261,3
12	France	258,2
13	Italie	248,8
14	Espagne	248,8

Sources : OCDE, NATIXIS

- à moderniser les entreprises (graphique 5) ;



- à accroître l'efficacité de l'Etat (graphique 6).

